

### Suivi-évaluation des indicateurs du Projet R1400\_ De Janvier à Décembre 2020

#### 2.3. Matrice de cadre logique à jour

La matrice de cadre logique va évoluer au cours de la durée de vie de l'Action (c'est-à-dire des activités). Des lignes supplémentaires pourront être ajoutées pour intégrer de nouvelles activités, des colonnes supplémentaires pourront être utilisées pour mentionner des cibles intermédiaires (niveaux de référence) lorsqu'il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue pour rendre compte des résultats obtenus (voir « Valeuractuelle »).

Le terme « résultats » désigne les produits, les effets et l'impact de l'Action.

Le cadre logique pourra être révisé en tant que de besoin (dans le respect des dispositions du point 9.4 des conditions générales).

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
<i>Impact (objectif général)</i>	Boiser/reboiser 1400 ha de superficies dégradées et déforestées, en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transition écologique placées sous l'autorité des Communes .	Au moins 70% des 1400 ha de nouvelles plantations forestières communales sont en croissance normale en 2022 dans les régions sèches et de transition écologique.	Pas de plantations en croissance dans les sites ciblés des zones sèches et de transition en 2017.	Au moins 1400 ha de plantations mises en place et entretenues dans 17 Communes jusqu'en 2022.	Au mois de <b>Décembre 2020</b> , toutes les Communes ont achevé leurs activités de préparation de terrain, de mise en place des pépinières, de piquetage, de trouaison et de mise en terre. Au total, <b>2 300,55 ha de plantations en plein</b> sont reboisés et entretenues dans les zones d'intervention de l'Action, dont : <b>1 858,55 ha plantés en plein</b> et <b>32 743m de haie vive</b> en plantation d'alignement servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche et <b>442 ha plantés en plein</b> et <b>35 700 m de plantation d'ornementaux</b> en zone de transition.  <b>Le taux de survie des plants mis en terre sera évalué d'ici 2021.</b>	Rapports de mission Rapports d'activités Comptes-rendus hebdomadaires Page Facebook Plateforme WhatsApp	Sans objet.
<i>Effet(s) [Objectif(s) spécifique(s)]</i>	<b>Résultat direct 1.1</b> : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux.	Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici 2019.	En novembre 2019, aucun agent communal formé dans les Communes bénéficiaires.	Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de	<b>Plus de 02 responsables communaux</b> (Points focaux communaux ou Chefs de CFC, pépiniéristes locaux) et Chefs de poste forestier et de chasse sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord. Ils maîtrisent mieux les itinéraires sylvicoles de mise en place et d'opérationnalisation d'une pépinière, de mise en place des plantations de	Rapports de mission et de suivi	Les capacités intellectuelles et intrinsèques des responsables communaux leurs permettent d'assimiler les formations reçues.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
				l'Extrême-Nord d'ici fin 2019.	fruitiers et de forestiers, le marché domestique et le système de vérification et de suivi de la grille de légalité APV/FLEGT adaptés à la zone d'intervention de l'Action.		
	<b>Résultat direct 2.1</b> : les 1000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenues et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans.	1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.	En novembre 2018, au moins 100 ha de plantation forestière boisés sur les sites.	1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés d'ici 2021.	Au mois de Décembre 2020, 1 858,55 ha plantés en plein et 32 743 m de haie vive en plantation d'alignement servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche.	Rapports d'activités.	Les plantations existantes sont intégrées dans le programme au niveau des travaux d'entretien et de sécurisation.
	<b>Résultat direct 3.1</b> : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.	400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées.	En Nov 2018, environ 50 ha de plantations forestières enrichies.	Au moins 400 ha de plantations forestières enrichies dans les zones dégradées d'ici 2022.	Au mois de Décembre 2020, 442 ha plantés en plein et 35 700 m de plantation d'ornementaux en zone de transition.	Rapports d'activités.	Le programme intègre les plantations existantes dans les activités d'entretien et de sécurisation.
	<b>Résultat 4.1</b> : le marché domestique est approvisionné en bois légal.	D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.	En nov. 2018, moins de 15% de bois légal approvisionné sur le marché domestique.	Au moins 50% de bois légal approvisionné sur le marché domestique local des Communes pilotes d'ici à 2022.	Au cours de cette période, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. L'objectif étant de rendre opérationnels, les outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois. Les Communes de <b>Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo</b> et <b>Yoko</b> ont été présélectionnées pour bénéficier de cet appui technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ. Les contrats de prestation sont en cours de signature.	Copiedes appels à manifestation d'intérêt des Communes cibles.	les acteurs du marché ont accepté d'intégrer le SVL dans leurs activités. Le personnel du MINFOF en charge du contrôle assume ses missions régaliennes.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
					<p>Par ailleurs, le CTFC a eu à sensibiliser au mois d'août, les responsables communaux, les populations riveraines, notamment les vendeurs de bois installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré et autres acteurs impliqués dans les activités du projet reboisement 1400 sur les aspects de légalité du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal (MIB).</p> <p>Aucune difficulté majeure n'a été identifiée dans la réalisation de cette activité qui se poursuivra au cours de ce second semestre 2020 avec le renforcement des capacités des agents communaux.</p>		
	<b>Résultat direct 5.1</b> : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	En nov. 2018, aucun contrat signé.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	<b>Au moins 80%</b> des clauses contractuelles sont exécutées par les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention de l'Action à ce jour.	Rapports d'activités et d'évaluation.	Déficit de collaboration. Retard des décaissements. Non respects des calendriers syvicoles et des engagements des cofinancements.
<b>Produits</b>	<b>Produit 1.1</b> : les Communes partenaires gèrent durablement leurs plantations.	Montant du budget communal affecté à la gestion des forêts de plantation.	Entre 3 et 5 millions de FCFA /an de subvention pour seulement quelques Communes .	Affecter au minimum 10 à 20 millions de FCFA de budget annuel aux forêts de plantations par Commune.	Les Communes bénéficiaires ont mobilisé plusieurs apports en nature (salaires du personnel impliqué dans l'exécution des activités du projet, mise à disposition des plants, de la main d'œuvre locale, de la logistique, du transport, etc.) pour renforcer les dispositifs mis en place par l'Action et pour garantir la pérennité et la durabilité des activités menées sur le terrain.	Copies des comptes administratifs, TdR, rapports d'activités et pièces justificatives.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	<b>Produit 2.1</b> : 1000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 60%.	Au moins 70% des 1 000 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	100 ha.	1000 ha de plantations dans les Communes cibles.	<p>Au mois de <b>Décembre 2020, 1 858,55 ha livrés et 32 743 m de haie vive</b> servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche.</p> <p>Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation sont programmées sur les sites de reboisement, au cours de ce second semestre et jusqu'à la prochaine campagne sylvicole.</p>	Rapports de mission de suivi-évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	<b>Produit 3.1</b> : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 70%.	Au moins 70% des 400 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	50 ha.	400 ha.	<p>Au mois de <b>Décembre 2020, 442 ha livrées et 35 700 m de plantation d'alignement à vocation d'ornementale</b> en zone de transition.</p> <p>Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation sont programmées sur les sites de reboisement, au cours de ce second semestre et jusqu'à la prochaine campagne sylvicole.</p>	Rapports de mission de suivi-évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	<b>Produit 4.1</b> : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal sont suivis par les Communes du projet.	Au moins 70% des Communes pilotes du projet ont un système de vérification de la légalité des bois vendus sur leur marché domestique.	0 Commune pilote des zones sèches et de transition .	07 Communes pilotes des zones sèches et de transition d'ici à 2022.	Au cours de cette période, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. L'objectif étant de rendre opérationnels, les outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois. Les Communes de <b>Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo</b> et <b>Yoko</b> ont été présélectionnées pour bénéficier de cet appui	Copie des appels à manifestation d'intérêt et des contrats de prestation des Communes cibles.	

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
					<p>technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ. Les contrats entre parties prenantes sont en cours de signature.</p> <p>Par ailleurs, le CTFC a eu à sensibiliser au mois d'août, les responsables communaux, les populations riveraines, notamment les vendeurs de bois installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré et autres acteurs impliqués dans les activités du projet reboisement 1400 sur les aspects de légalité du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal (MIB).</p> <p>Aucune difficulté majeure n'a été identifiée dans la réalisation de cette activité qui se poursuivra au cours de ce second semestre 2020 avec le renforcement des capacités des agents communaux.</p>		
	<p><b>Produit 5.1 :</b> bonne gouvernance du projet</p>	<p>Nombre de procédures de marché validées Rapport ressources financières/activités Taux d'exécution financière et physique.</p>	<p>0</p>	<p>Nombre de procédures validées Taux d'exécution financière / an.</p>	<p>A la période de reporting du présent rapport narratif, toutes les trois procédures de marché ont déjà été approuvées par la CAON. Les prestataires retenus ont déjà signés des contrats. Il ne reste plus que la réception du véhicule pick-up 4x4x. L'auditeur externe KPMGa livré les premières conclusions de l'audit annuel en Août 2020. Un audit complémentaire a été commandé en Décembre 2020 pour l'analyse des pièces comptables complémentaires des Communes bénéficiaires. <b>Un montant total de 378 357.28 € (248 186 107 Francs CFA) de subventions ont été virés dans les comptes</b> des Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE pour conduire les diverses phases d'activités de reboisement.</p>	<p>Copie des DAO, procès verbaux de sélection des prestataires, copies des contrats de prestation ; rapports d'évaluation, rapports d'audit.</p>	

« Reboisement 1 400 » ACFCAM CRIS N°2018/400-359 <Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 >